

Compte-rendu Chorale

Dimanche 10.11.2013

Prises de décision

Réflexion autour des 3 autres thèmes de la journée : Répertoire

Evènement

Organisation d'une séance

Propositions :

Les propositions faites par les crieurs doivent se faire par informatique au préalable, c'est-à-dire en envoyant un mail qui précise : Pourquoi ? Comment ? Où ? Quand ? et toutes autres informations qui justifient la proposition (évènement ou chanson). Le mail doit également donner un lien vers un doodle + proposer le mercredi ou le vote aura lieu.

Le protocole est donc celui exposé ci-dessous :

Un **réfèrent de la proposition** : une personne ou un groupe.

Proposition à l'**oral et par mail** pour que TOUT le monde ait l'info.

Dans le mail : étayer ses propositions (pourquoi, où, quand, liens...) + un doodle consultable par tous + une date fixée pour le vote ou la prise de décision → les absents à cette date peuvent voter par doodle, (soit faire connaître son avis)

Les infos supplémentaires sont envoyées au (x)« réfèrent (s)» de la proposition, et il se doit de les relayer au groupe.

Comment prend-on les décisions ?

Adoption d'une décision à l'**unanimité souple**. (±/ - ¾)

Si décision prise ne convient pas du tout, recours possible

Temps hors répétitions :

Il a été adopté que nous nous retrouverons tous les deux mois pour discuter autour des « problématiques » de la chorale.

Evénements

Idées, ou chanter ? :

- En manifestation,
- Dans la rue,

- Soutenir des luttes,
- Voyager de village en village,
- Devant La pleine lune après les répétitions,
- Idées de dernières minutes...

Soutenons-nous des syndicats ou des partis politiques ? A voir, au cas par cas.

Il faudra créer sur le « blog » un agenda où les différentes dates seront notées.

Etre au moins 10-15 pour sortir chanter.

Répertoire

Propositions :

Choisir des chansons de luttes actuelles.

Utiliser le protocole pour choisir les chansons.

Une liste a été faite ou chacun peut déjà voter et sera affiché lors de chaque répétition à Scrupule.

Ne pas commencer une chanson tant que les arrangements n'ont pas été fait.

Organisation d'une séance, responsabilités

Il a été décidé de nommer 2 métronomes (personne qui « gère » la séance) par séances.

Qui est le métronome ?

- Choisi à la séance précédente, si possible un par pupitre.
- Libre de gérer les temps de séances (en respectant les 15 minutes finales pour discuter + échauffement)
- Présenter les nouveaux
- Suite à sa séance il doit établir un compte-rendu qui sera posté sur le blog (sans oublier les chansons choisies pour les séances suivantes).
- Récolter les enregistrements s'il y en a pour les mettre sur le blog.

Une séance :

La séance commence à 18h !

Les 15 dernières minutes sont réservées à un temps de discussion.

Les absents à la séance précédente peuvent consulter le classeur des chansons pour les évolutions ou le blog pour le compte rendu.

« Les nouveaux » :

Lors de leur première séance nous leur proposerons un moment d'écoute et éventuellement de retours...

Chansons :

- Au nombre de 2 par séance maximum (+ temps pour chanter des chansons que l'on connaît bien).
- Des responsables de chanson ce sont proposés pour les contextualiser et les lancer (lors des sortie mais à faire aussi lors des répets pour s'entraîner).
- Une feuille bristol par chanson a été créée pour noter les différentes évolutions et sera conserver à Scrupule dans un classeur.
- Durant les 15 dernières de la séance les chansons pour la séance prochaine sont choisies.